

JUIN/2026

MÉTIERS TÉLÉCOM

LES MISSIONS ÉVOLUENT... LA RECONNAISSANCE DOIT SUIVRE



Depuis plusieurs années, les métiers Télécom connaissent une profonde transformation. Nouvelles technologies, nouvelles responsabilités, nouveaux outils, nouvelles missions...

Les agents répondent présents. Mais cette évolution doit désormais s'accompagner de véritables mesures de reconnaissance. C'est dans ce contexte que l'**UNSA-Ferroviaire** a obtenu une audience afin de porter les difficultés remontées par les agents du terrain.

DES MISSIONS TOUJOURS PLUS NOMBREUSES

Aujourd'hui les équipes assurent notamment :

- GSM-R, partie basse et haute
- VRE,
- CADI NG,
- ASP,
- RPTX,
- Gestion des stocks,
- Switch Polaris,
- Débroussaillage,
- Nouvelles activités numériques.

La Direction confirme cette évolution et la justifie par la volonté de réinternaliser certaines activités et d'accroître l'autonomie des ESTI. La partie téléphonie ferroviaire terrain va diminuer en entretien.

POUR L'UNSA

Les agents ont démontré leur capacité d'adaptation. Cette évolution doit désormais être reconnue :

- En compétences,
- En effectifs,
- En organisation,
- Et en rémunération.

DES AGENTS PLUS POLYVALENTS

...Mais pas à n'importe quel prix.

L'**UNSA** a alerté sur :

- la montée de la polyvalence ;
- l'augmentation de la technicité ;
- le manque de visibilité sur les limites des missions.

La Direction reconnaît que cette évolution génère davantage de complexité et confirme l'appui des référents métiers.

QUESTIONS / RÉPONSES

Pour porter les difficultés remontées par les agents concernant :

- les missions ;
- les effectifs ;
- les formations ;
- l'astreinte ;
- la reconnaissance ;
- les fiches de poste.

LES FORMATIONS VONT-ELLES ÉVOLUER ?

La Direction annonce une remise à plat du processus de formation afin de le rendre plus lisible.

Plus de 48 000 heures de formation ont été réalisées en 2025 et plus de 24 000 heures étaient déjà comptabilisées fin mai 2026.

POUR L'UNSA

- Former est indispensable.
- Mais chaque agent doit disposer des compétences avant toute nouvelle mission.

LA RECONNAISSANCE DES MÉTIERS TÉLÉCOM AVANCE-T-ELLE ?

Oui...

La Direction confirme que :

- La prime de technicité Télécom est remontée à la DTEL ;
- Des groupes de travail sont annoncés en 2026 ;
- Le sujet est intégré aux travaux sur le futur DUE.

Même constat concernant la reconnaissance de la pénibilité, qui relève d'un niveau national.

POUR L'UNSA

C'est une première étape. Nous continuerons d'exiger :

- Une reconnaissance des métiers Télécom ;
- Une évolution des dispositifs indemnitaires ;
- Une meilleure prise en compte des contraintes du terrain.



LES ASTREINTES SONT-ELLES SUFFISAMMENT ENCADRÉES ?

La Direction rappelle que les règles existent et que les managers doivent adapter l'organisation lorsqu'un agent est en difficulté.

L'UNSA restera particulièrement vigilante sur :

- Les temps de repos ;
- Les dépassements horaires ;
- La fatigue ;
- La sécurité des agents.

POURQUOI FAIRE SIGNER LES FICHES DE POSTE ?

Selon la Direction, cette signature atteste uniquement que la fiche a été présentée et expliquée.

- Elle ne modifierait pas le contrat de travail.
- L'UNSA restera attentive à ce que cette pratique ne conduise pas à une individualisation des missions sans concertation.



NOS REVENDICATIONS

L'UNSA-Ferroviaire demande :

- Une véritable reconnaissance des métiers Télécom ;
- Une évolution de la prime de technicité ;
- Des effectifs adaptés aux nouvelles missions ;
- Un plan de formation structuré avant toute montée en compétence ;
- Une clarification des fiches de poste et de leur portée ;
- Un encadrement renforcé des astreintes ;
- Une reconnaissance de la pénibilité lorsque les contraintes le justifient ;
- Une harmonisation nationale des pratiques tout en préservant les acquis locaux.

L'UNSA-FERROVIAIRE CONTINUERA À AGIR

Les agents Télécom ont démontré leur professionnalisme. Ils assument aujourd'hui davantage de responsabilités, davantage de technicité et davantage de polyvalence. Il est désormais temps que cette évolution soit reconnue.

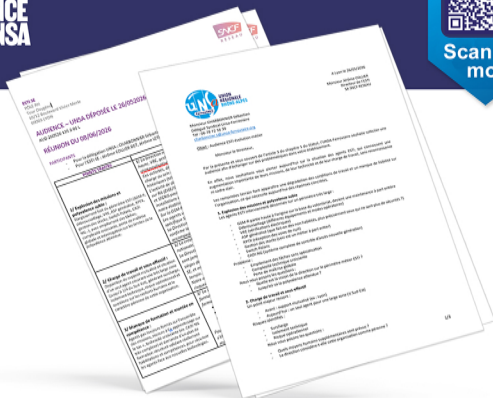
L'UNSA-FERROVIAIRE POURSUIVRA LES ÉCHANGES AVEC LA DIRECTION

afin d'obtenir des avancées concrètes sur les conditions de travail, la reconnaissance des métiers et les parcours professionnels.

AUDIENCE DE L'UNSA



Scannez
moi



REJOIGNEZ L'UNSA !

Nous défendons les
intérêts de l'ESTI en
veillant à ce que les
engagements se traduisent
par des avancées
contrètes.



L'évolution de nos métiers ne peut se faire sans moyens, sans reconnaissance et sans de meilleures conditions de travail. L'**UNSA-Ferroviaire** reste mobilisée pour porter vos attentes et obtenir des avancées concrètes pour l'ensemble des agents.



**UNSA-FERROVIAIRE
RHÔNE-ALPES**

45, rue Ste Geneviève
69006 LYON

ur.lyon@unsa-ferroviaire.org